



RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL DE QUARTIER SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 4 mars 2025

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Guendalina BETTINELLI, Mélanie BODRERO, Florence BONACCHI, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Dominique GIRARD, Chantal HEMARD, Francis LEBISSONNAIS, Marie-Josèphe PIERRAT, Bruno SALLERAS, Fabienne WEHRLE, Maria ZACCARDI.

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Excusé.e.s : Catherine COLLET, Franck GUILLORY

Auditeurs libres : Françoise BAGOT, Peter CAMPOBASSO, Pauline FAUCONNIER, Gabriel GERARD, Michelle SINTURELLE, Aurélien VERON, Romain VISMARA.

Réponses aux questions de la précédente réunion par Jimmy Berthé

Au sujet de l'immeuble du 226 rue St Denis : à quelle date sera-t-il livré et occupé ? À quelle catégorie de logement social appartient-il ? (Cf dans un contexte de fermetures de classes, il est intéressant de savoir si des familles habiteront cet immeuble en vue de pouvoir inscrire des enfants à la rentrée de septembre 2025)

Le permis de construire date de 2022. L'occupation de l'espace public sur le chantier a été autorisé du 26/02/2024 au 30/05/2025. Le chantier devrait donc se terminer au plus tard cet été. 9 logements sont créés (7 T2 et 2 T3) en plus des 26 logements existants (du studio au T4). La catégorie de logement social n'est pas renseignée dans le permis de construire.

Au sujet du passage du Caire, quelle perspective, quel projet donner à ce passage composé de commerces privés en grande majorité fermés. Comment le réanimer ?

(Situé au cœur du sentier, le passage est devenu le rendez-vous des professionnels et grossistes du prêt-à-porter. Contrastant avec les devantures récentes, le registre supérieur des façades conserve souvent les dispositions d'origine. Une importante restauration du passage du Caire a eu lieu en 2017 dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Paris. La verrière et les façades intérieures font l'objet d'une restauration complète. Longueur 370 m. Inscription ISMH 28 avril 1964)

Le passage du Caire étant un passage privé, la Mairie de Paris Centre n'a pas la possibilité d'avoir un impact direct sur ses commerces et sa programmation commerciale, malgré les partenariats déjà réalisés dans le passé. Une réflexion sur son avenir sera prochainement entamée avec les commerçants, en lien l'Hôtel de ville.

L'immeuble sis à l'angle des rues des Jeuneurs et du sentier, actuellement non occupé après un incendie intervenu le 20 juillet 2024 : date de sa réouverture, origine de l'incendie ? Immeuble d'occupation mixte commercial et habitation ?

Une déclaration préalable (DP) a été déposée. Elle ne contient pas de changement de destination prévue, (actuellement logement commerce). La Mairie ne dispose pas d'informations sur l'origine de l'incendie.

L'occupation de l'espace public est prévue du 17/02/2025 au 20/06/2025, avec une fin du chantier à l'été normalement.

DP 075 102 24 V0291

État : Autorisé le 21/11/2024

Adresse : 15 RUE DES JEUNEURS 75002 PARIS

Date de dépôt : 8/10/2024

Description : Réfection de couverture, Travaux de ravalement d'une construction à R+5 sur 1 niveau(x) de sous-sol

Concernant la date de réouverture la Mairie n'a pas l'information car il s'agit d'un bailleur privé. Toutefois si le Conseil de quartier le souhaite, il peut prendre contact avec le syndic de l'immeuble.

Lien vers le registre des copropriétés: [Informations de la copropriété - Le registre des copropriétés](#)

Lien vers les informations du syndic: [Société R.L.MEILLANT & F.BOURDELEAU à 75009 PARIS - SIREN 582 043 956 | L'Annuaire des Entreprises](#)

Point sur le renouvellement de l'équipe d'animation

La coordination de la participation citoyenne rappelle que les personnes qui souhaitent se porter candidates à l'équipe d'animation doivent le faire auprès d'elle avant le 9 mai. Une élection sera organisée si plus de 5 personnes se portent candidates. L'équipe d'animation devra ensuite nommer 2 coprésidents et un trésorier. Si aucun consensus n'est trouvé pour nommer un duo de coprésidents, des élections pourront être organisées.

Festival de SAM

Le festival de SAM se tiendra le 24 mai dans le square Émile Chautemps. Il sera organisé en collaboration entre le Conseil de quartier, la Mairie, la Gaité Lyrique et la Régie de Quartier. La Gaité Lyrique ne sait pas encore si elle pourra offrir un espace dans ces locaux pour cet événement. En effet, compte tenu de l'occupation du lieu par des migrants mineurs isolés, la Gaité Lyrique a dû cesser ses activités pendant plusieurs mois et la reprise de son activité dépend des demandes de subvention déposées auprès de différentes administrations, notamment la Ville de Paris.

Le thème du prochain festival sera la végétalisation, un repas partagé végétarien sera organisé le midi à cette occasion, un stand exposera le travail de l'école Beauregard sur le thème de la résistance et de l'après-guerre, par le biais de la vie de Marcelle Guillemot dont l'école prendra prochainement le nom.

Le Conseil de quartier souhaiterait également inviter le conservatoire à venir jouer et une chorale interviendra dans la matinée.

Gratifiera

Le Noël solidaire, initialement prévu le 14 décembre dernier, n'a pas pu se tenir en raison de l'occupation de la Gaité Lyrique. La gratifiera s'est tenue le 28 mars dans les locaux de la régie de quartier. Plus de la moitié des dons ont été distribués.

Le Conseil de quartier souhaiterait renouveler cette expérience à l'automne. La Régie de Quartier organisera une nouvelle collecte de dons à cette occasion.

CAARUD

Le Caarud, Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues, a récemment déménagé de la rue Dussoubs à la rue de Cléry. Il s'agit d'un lieu permettant pour se laver, nettoyer ses vêtements, bénéficier d'aide pour ses démarches administratives et pour rencontrer des travailleurs sociaux.

Des réunions régulières sont organisées avec la Mairie, Aides et les riverains. Si la première réunion était rassurante pour les riverains, certains d'entre-eux constatent que la situation s'est dégradée : Agressions et bagarres, épanchements d'urine, plainte de commerçants, portes d'immeuble forcées.

Un collectif de commerçants s'est mis en place. Le propriétaire de la laverie s'est vu contraint d'embaucher un agent de sécurité face aux attroupements qui avaient lieu dans sa boutique.

Les Polices Nationale et Municipale vont augmenter leurs rondes dans le quartier.

Une habitante rappelle que le quartier connaissait des problèmes de drogue bien avant l'installation du CAARUD. Elle ne constate pas plus d'épanchements d'urine et de dégradation notamment autour du square de la Lune où elle passe beaucoup de temps. Elle rappelle que 95% de l'argent dédié à la lutte contre la drogue est alloué à la répression et que seulement 5% est alloué à la prévention. La répression ne permettant de régler les problèmes sanitaires liés à la drogue, il est d'autant plus important que des dispositifs comme le CAARUD puissent s'installer à proximité des lieux de consommation. Elle ajoute que les médecins qui font du sevrage explique que le sevrage du crack est un des sevrages les plus difficiles, qu'il est très long et coûteux et que les consommateurs resteront fragiles toute leur vie.

Jimmy BERTHE explique qu'il a grandi dans ce quartier et il se rappelle de problèmes beaucoup plus prégnants. Il rappelle que la Mairie suit avec la plus grande attention ce qui se passe dans ce quartier et qu'elle met des actions en place pour améliorer la situation. Le sujet est également très suivi par les Polices Municipale et Nationale.

Par ailleurs, lors de la dernière réunion GPO, la Police Nationale a invité les habitants à porter plainte pour les dégradations, agressions et autres problématiques dont ils sont victimes, afin de mieux faire remonter les problématiques. Seules 3 plaintes ont été déposées depuis janvier 2025, ce qui ne traduit pas les problématiques rencontrées dans le quartier.

Commission cadre de vie

La commission cadre de vie était peu active ces derniers temps.

Le Conseil de quartier a la possibilité d'organiser des réunions publiques sur des thématiques qu'il choisit. En conséquence, le Conseil de quartier souhaiterait organiser une réunion publique sur le thème de la végétalisation, en lien avec le réchauffement climatique et les îlots de chaleur en s'axant sur ce qui peut être fait par les habitants et les copropriétés. Cette réunion réunirait les services techniques de la Mairie et des élus.

La réunion aurait vocation à être très informative.

Budget

Budget de fonctionnement :

- Festival de SAM : vote d'une enveloppe de 1000€ pour l'organisation de l'évènement.

Adopté

- Aux Centres de l'été : vote d'une enveloppe de 300€ - **Adopté**
- Clean Up Day : les prochains Clean Up Day auront lieu en juin et septembre : vote d'une enveloppe de 300€ - **Adopté**
- Propose d'avoir une enveloppe de 200€ pour des frais de réception afin de financer des pots – **Adopté**
- Location d'une salle à la Régie de Quartier : 150€ - **Adopté**
- Financement d'un voyage de l'école Dussoubs à hauteur de 500€ - **Adopté**

Budget d'investissement :

- Réflexion au sujet de l'installation d'une 3^e boîte à livres
- Aide aux écoles du quartier

Prochaines réunions du Conseil de quartier :

- 1^{er} semestre :
 - 17 juin : le Conseil de quartier a pris contact avec la directrice de l'école Vaucanson pour organiser le conseil de quartier de juin dans la cour oasis de cette école.
- 2nd semestre :
 - 30 septembre
 - 6 novembre

Points divers :

La responsable du potager de la Lune, exprime son mécontentement vis-à-vis de la réponse apportée dans le relevé de décision de la réunion du 30 janvier 2025 à la question portant sur la procédure en cours avec la copropriété dont le mur mitoyen donne sur le potager. En effet, elle estime que cette réponse ne rend pas hommage aux efforts personnels et financiers fournis par les adhérents du potager de la Lune pour le reconstruire entièrement et éviter une deuxième année sans activité.

Questions :

1. Au sujet de la ZFE mise en place en 2019, quels sont les moyens mis en œuvre pour son respect et quels sont les 1ers résultats ? (En France, la ZFE repose sur le système de vignettes Crit'Air. Son principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et selon des plages horaires déterminées, par décision des collectivités concernées)
2. À la suite de la votation citoyenne proposée par la mairie du 10e arrdt au sujet de la végétalisation et piétonnisation autour des 2 portes St Martin et St Denis, serait-il possible que la Mairie de Paris Centre prenne attache avec celle du 10e pour envisager un projet global autour de ces portes qui pourrait déborder sur le quartier SAM (boulevards St martin et Strasbourg-St Denis), avec par ex un traitement sur le sol et les trottoirs voisins ?
3. Au sujet du passage du Caire dont une majorité de commerces fermés lui donne un aspect mortuaire, serait-il possible d'en savoir plus : régime de copropriété de ces commerces, syndic unique ou multiple par ex ? Serait-il envisageable d'étudier ensuite un projet qui inclurait des commerces liés à la mode, à la Tech, etc. ?

Liens utiles :

- Pour écrire à votre équipe d'animation :
sentierartsetmetiers@gmail.com
- Adresse Instagram du Conseil : cdq.sam
- Lien vers l'application Dans Ma Rue :
<https://www.paris.fr/dossiers/l-application-dansmarue-65>
- Lien vers la page du Conseil de quartier sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/sentier-arts-et-metiers-17542>